

Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du mardi 31 mars 2015

Réuni en séance ordinaire, sur convocation du Chef d'Etablissement, Président du Conseil, le Conseil d'Etablissement du Lycée français Vincent van Gogh de La Haye – Amsterdam commence ses travaux à 17h15. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : feuille d'émargement **annexe 1**

Excusés :

Ordre du jour :

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance extraordinaire du jeudi 12 février 2015
2. Carte des emplois expatriés : Transformation du poste expatrié Directeur Amsterdam en poste résident
3. Présentation du Compte financier 2014
4. Evaluation par compétences au niveau 6^{ème}
5. Proposition du calendrier scolaire 2015-2016
6. Projet d'établissement :
 - Ambassadeurs en herbe
 - MFNU
 - CVL Europe
 - Bilan fiches actions
7. Vie de l'établissement :
 - 7.1 Comptes rendus des Conseils d'écoles de La Haye et Amsterdam
 - 7.2 Compte rendu du Conseil du 2nd degré
 - 7.3 Validation du plan orientation de l'établissement
8. Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- Enseignante 1^{er} degré La Haye
- Président de l'AIPL Amsterdam

Madame le Proviseur demande de modifier le point 2 en simplement « Carte des emplois expatriés » et d'ajouter un point à l'ordre du jour :

« Lecture du message de la direction de l'AEFE concernant le cyclone le Vanuatu du 14 mars 2015. »

Les deux demandes sont accordées à l'unanimité.

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance extraordinaire du jeudi 12 février 2015.

Validé à l'unanimité

2. Carte des emplois expatriés : Transformation du poste expatrié Directeur Amsterdam en poste résident.

Le Proviseur et le DAF présentent les actes administratifs relatifs à la carte des emplois expatriés à la rentrée 2016.

Il s'agit de déterminer si l'établissement demande l'ouverture, la fermeture ou la transformation d'un ou plusieurs postes de personnels expatriés pour la rentrée 2016.

Jusqu'à présent, nous ne soumettions à l'Agence qu'un seul acte pour les deux établissements de La Haye et Amsterdam.

Nous avons désormais pour consigne de demander un avis au Conseil d'établissement pour chacun des 2 sites.

Nous ne demandons aucun changement pour la rentrée 2016, aussi bien à La Haye qu'à Amsterdam.

Le Président de la Fondation du Lycée, demande à quoi sert un « avis consultatif » s'il n'est, de toute façon, « pas suivi par l'AEFE » (il prend l'exemple de la transformation du poste expatrié de la direction d'Amsterdam en poste résident). Mme le Proviseur lui répond qu'un avis consultatif est, comme son nom l'indique, un avis émis par les membres du CE qui donne simplement son opinion sur le sujet afin d'éclairer la décision du Comité technique paritaire. L'AEFE est ensuite libre de son choix.

Avant le vote pour la carte des emplois expatriés, une enseignante du 1^{er} degré annonce qu'elle votera contre cette carte pour signifier le mécontentement des enseignants face à la transformation du poste de directeur à Amsterdam en poste résident.

Vote n° 1 : La Haye : 4 supports expatriés, aucun changement à la rentrée 2016.

17 Votants

17 Pour

0 Contre

0 Abstention

Vote n° 2 : Amsterdam : 0 support expatrié, aucun changement à la rentrée 2016.

17 Votants

6 Pour

11 Contre

0 Abstention

Arrivée d'un représentant des élèves à 17h25, 18 votants

3. Présentation du Compte financier 2014

Le Proviseur donne la parole au DAF pour la présentation du compte financier 2014.

M. le DAF commence par rappeler la définition du compte financier, qui constitue la dernière étape du cycle budgétaire entamé en septembre 2013 avec la présentation en Conseil d'établissement du budget initial 2014. Ce budget a été exécuté tout au long de l'exercice civil 2015 et modifié au travers de budgets rectificatifs (BR). Avant le 31 mars de l'année suivante, le bilan d'exécution du budget doit être présenté en Conseil d'établissement pour faire l'objet d'une agrégation avec les comptes financiers du siège et des 34 autres groupements comptables constitués par les établissements en gestion directe (EGD).

Les dépenses de la 1^{ère} section, comprenant les enveloppes de fonctionnement et de personnel, sont en progression de 6%, passant de 7.84 à 8.31 M€. La moyenne par élève, basée sur 1 156 élèves en 2014, progresse dans des proportions semblables, passant de 6.8 à 7.2 k€.

Les dépenses strictement pédagogiques connaissent une augmentation conséquente, passant de 163 € par élève en 2013 à 206 € en 2014. Elles correspondent à 54.7 k€ de manuels scolaires, 121.9 k€ de dépenses d'enseignement, 37.2 k€ de locations d'installations sportives, et 24.8 k€ de dépenses de transport (hors voyages scolaires), pour un total de 237.7 k€.

L'établissement a reconduit en 2014 le dispositif introduit en 2013 de prise en charge des fournitures scolaires pour les élèves du 1^{er} degré. Cette charge, qui s'est élevé à 34.9 k€ en 2014 (26 k€ pour La Haye, 8.9 k€ pour Amsterdam), soit une moyenne de 47 €/élève, constitue une vraie aide en direction des familles. Du reste, cette mesure est plébiscitée des enseignants car elle permet une harmonisation des fournitures et petits matériels utilisés en classe.

Mme le Proviseur saisit l'occasion de ce bilan pour remercier l'APE pour son aide logistique importante permettant la réussite de ce dispositif.

Au titre des dépenses d'équipement non immobilisables, on peut citer principalement du matériel EXAO (pour sa partie non immobilisable), pour 19.3 k€, des panneaux d'affichage (8.3 k€) ou encore du petit mobilier pour les salles de classe (16.5 k€).

Les dépenses de locations immobilières correspondent principalement à la location des locaux de l'école d'Amsterdam pour 134.3 k€, soit 586 €/élève. Cette moyenne est en augmentation sous le double effet de la progression du loyer et de la diminution des effectifs à la rentrée 2014. La salle polyvalente continue à être louée auprès de la maison de retraite voisine, pour un montant mensuel net inchangé de 2 400 €. Enfin, la grande salle de conférence du Palais de la paix a été louée à l'occasion des 10 ans du MFNU, pour un montant de 5 600 €, et avec le soutien de la Fondation du lycée français.

Le DAF attire l'attention du CE sur la forte baisse des charges comptabilisées au 615. Cela ne signifie en rien la diminution des dépenses de travaux de maintenance et d'embellissement, mais l'imputation de la plus grande partie de ces travaux dans la 2^{ème} section du budget (investissement) à partir de 2014. Ont toutefois été imputés en 1^{ère} section les travaux suivants : travaux électriques (5.1 k€), dispositif anti-mouettes saisonnier (5.6 k€), travaux de ferronnerie et serrurerie (10.5 k€), peintures classes et circulations (22.5 k€), protections murales (31.9 k€).

La prise en charge des certifications en langues constitue là encore un dispositif en faveur des familles, s'inscrivant pleinement dans notre projet d'établissement. Elles ont concerné en 2014 57 élèves de 3^{ème} en anglais (7.7 k€), 29 élèves en espagnol (3 k€), 44 élèves lycéens en anglais (8.8 k€) et 4 élèves en néerlandais (720 €).

Les dépenses au titre de la formation continue s'élèvent à 53.1 k€, dont 40.5 k€ au titre du plan régional de formation. Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2014, ce ne sont plus 0.1% mais 1% de la masse salariale qui sont reversés à l'établissement mutualisateur (lycée français Jean Monnet de Bruxelles), qui désormais prend en charge en contrepartie les frais de mission de nos stagiaires. La formation continue représente 1.27% de la masse salariale. Ce taux est en baisse non pas en raison de la diminution des dépenses, constantes en volume, mais d'une progression de l'assiette.

La masse salariale est en effet en progression de 15%, conséquence de 3 séries de facteurs :

- Facteurs structurels : augmentation des grilles de salaires de 2% au 1^{er} janvier, avancement des personnels dans les grilles (glissement vieillesse technicité, ou GVT), augmentation des charges patronales (environ 16%) de façon corrélative ;
- Facteurs liés à la mise en œuvre de la politique pédagogique de l'établissement (filière plurilingue, aide aux devoirs, heures de bibliothèque en lien avec la « 25ème heure » dans le 1er degré...) ;
- Mesures RH (1 poste résident non pourvu, remplacement d'un personnel en longue maladie, introduction de la prime d'accompagnement des élèves dans le 1^{er} degré...).

Par ailleurs, les nouvelles dispositions en faveur des retraites des personnels en contrat local contribuent à alourdir la masse salariale. Le nouveau contrat souscrit en décembre 2014 (en vigueur au 1^{er} janvier 2015) en concertation avec les représentants du personnel pèsera pour 125 k€ par an dans le budget 2015.

La masse salariale des personnels résidents est globalement stable, malgré une surestimation de 47 k€ de la contribution à la rémunération des personnels de La Haye. Cet excédent abondera le résultat 2015. Le taux de remontée est maintenu à 50% (55% en 2015), les HSA sont stables (40 k€), les HSE en progression, en lien avec la quinzaine scientifique, et l'ISVL affiche un recul de 5% (370 k€).

Au final, la masse salariale globale, incluant la masse salariale locale, des résidents et externalisée (prestations de ménage et de maintenance informatique) s'élève à 5.06 M€, soit 61% des dépenses de fonctionnement.

Les autres charges de la 1^{ère} section correspondent à la contribution de 6% sur les frais scolaires (450 k€), le remboursement de l'emprunt immobilier (910 k€), 117 k€ de charges exceptionnelles 2013 comptabilisées en 2014 (comme annoncé au CE du 27 mars 2014, lors de la présentation du compte financier 2013), ainsi que la Caisse de solidarité : 5.7 k€ au bénéfice de 11 élèves, pour des aides au titre des voyages scolaires, transport scolaire, activités extra-scolaires, aide alimentaire, frais médicaux et fournitures scolaires.

Le DAF présente ensuite les recettes de la première section, en progression de 0.4%, et s'établissant à 8.32 M€ en 2014.

L'essentiel de ces recettes provient des droits de scolarités. Les effectifs affichent une légère progression (1156 élèves à la rentrée 2014, contre 1150 à la rentrée précédente), qui cache des variations différenciées selon les sites et les niveaux : diminution des effectifs à Amsterdam, progression à La Haye avec une augmentation de la proportion d'élèves dans le second degré, qui constitue les niveaux les plus « rémunérateurs » pour l'établissement. L'augmentation des tarifs est différenciée (+2% à La Haye, +3.5% à Amsterdam). L'attractivité de l'établissement ne se dément pas : 315 nouveaux inscrits en 2014, contre 296 en 2013.

Les droits d'examen s'établissent à 7.9 M€, les droits d'inscription à 63 k€, la location des manuels à 45.6 k€. Sur ce dernier point, l'établissement est déficitaire en 2014, conséquence de la baisse du tarif de la location des manuels en 2013, au bénéfice des familles. Toutefois, les dépenses sur ce poste peuvent fortement varier en lien avec les évolutions de structure ou des programmes, si bien que l'établissement avait été excédentaire en 2013.

Les recettes de droits d'examen s'élèvent à 6.5 k€ et affichent une baisse importante (- 58%), en lien là encore avec la révision des tarifs à la baisse en faveur des familles. Les droits d'examen étant facturés au 3^{ème} trimestre (avril-juin), cette baisse, décidée à la rentrée 2013, a impacté le budget 2014. Les charges s'élevant à 6.9 k€, l'établissement est légèrement déficitaire. Toutefois, la mise en place de la dématérialisation des copies du baccalauréat en 2015 devrait conduire à une diminution des dépenses sur ce poste.

En 2014 ont été organisés 8 voyages au bénéfice de 319 élèves : 125 élèves dans le 1^{er} degré à La Haye, 121 collégiens et 73 lycéens. D'un montant global de 97 k€, ces voyages font l'objet d'un équilibre en dépenses et recettes, à l'exception des voyages à Cologne et Izieu qui ont fait l'objet d'un remboursement partiel au bénéfice des familles, le premier suite à un allègement du programme de visite et le second suite à l'obtention d'une subvention de la part du Député des français du Benelux.

Au titre des autres recettes de la 1^{ère} section figurent les bourses scolaires (131 k€), les dons de la Fondation et des associations de parents d'élèves (23.2 k€), ainsi que divers produits exceptionnels (37.8 k€).

Les dons de la Fondation du lycée français ont permis le financement de la venue d'auteurs-illustrateurs intervenus en primaire et secondaire, aussi bien à La Haye qu'Amsterdam, pour un montant de 7 500 €. Ces dons ont également permis de financer les 10 ans du MFNU (5 000 €) ainsi que divers « micro-projets » : T-Shirts course pour la paix, liaison CM2/6^{ème} et Terminales, jeux pour la quinzaine scientifique, examen de prévention routière en primaire, et panneaux pour l'exposition Mangawa.

Enfin, divers produits exceptionnels proviennent notamment d'un remboursement des impôts (15 k€), de droits de première inscription et avances concernant des élèves non entrés (9.4 k€) ou encore de remboursement de prestataires d'énergie (6.5 k€).

L'examen des dépenses et recettes de la 1^{ère} section permet de déterminer le résultat de l'exercice. Il s'agit, pour 2014, d'un excédent de 16 797.34 €, soit 0.2% des dépenses de fonctionnement. Ce résultat est impacté par l'excédent de charges de 47 k€ comptabilisé sur la rémunération des personnels résidents de La Haye.

Le résultat permet ensuite de déterminer la capacité d'autofinancement (aptitude de l'établissement à dégager sur l'exercice les ressources nécessaires aux investissements). Il s'agit du résultat « corrigé » des charges non décaissables et produits non encaissables, principalement les amortissements et constitution/reprises sur provisions. La CAF s'élève à 298 k€, en cohérence avec le montant limité du résultat, qui n'est compensé que partiellement par les amortissements.

Le DAF procède ensuite à la présentation de la 2^{ème} section du budget, la section d'investissement. Ont été réalisés en 2014 529 k€ d'investissement :

- 290 k€ au titre des aménagements et constructions, principalement : rénovation des cours maternelle et collège (73 k€), rénovation salles 44 et 50 (70 k€), rénovation salles musique et sciences (38 k€), rénovation vestiaires gymnase (43 k€), rénovations circulations & escaliers (46 k€) ;
- 57 k€ au titre des matériels divers, dont mur d'escalade (31 k€), équipement EXAO immobilisable (14 k€) et rideaux (9.9 k€) ;
- 27 k€ de matériel informatique, dont 19 k€ pour 5 TNI en primaire et secondaire, La Haye et Amsterdam et 3.1 k€ de serveurs ;
- 156 k€ de mobiliers, dont 26 k€ pour la salle de sciences 206, 21 k€ pour la cuisine cafétéria, 74 k€ pour les salles 44 et 50 et 31 k€ pour les salles de classe.

Déduisant les investissements réalisés du montant de la CAF, l'exercice 2014 se solde par une diminution du fonds de roulement de 230.8 k€. Le DAF rappelle que le budget initial 2014 prévoyait un prélèvement de 767 k€, qui n'a été finalement réalisé qu'à hauteur de près de 231 k€, en raison du report du projet d'achat immobilier.

À la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est ramené à 4 564 317.60 €. Toutefois, il représente toujours 200 jours de fonctionnement (contre 223 en 2013). La situation financière de l'établissement est saine et va permettre de financement de l'achat immobilier qui se réalisera en 2015. Par ailleurs, il est rappelé que le budget 2015 prévoit un prélèvement d'1.65 M€ afin de financer, outre l'achat immobilier, le remboursement d'une 2^{ème} annuité d'emprunt des locaux de La Haye.

Mme le Proviseur remercie M. le DAF pour ce travail, et suggère de répondre dès à présent aux réponses de l'UPI et de l'APE relatives au compte financier. [Voir plus bas réponses aux questions diverses].

Dans la continuité des questions financières, le DAF rappelle le maintien en 2015 du dispositif de l'avance pour réinscription, introduit en 2014 et inscrit dans le règlement financier de l'établissement. Le DAF insiste sur le fait qu'il s'agit bien d'une avance déduite de la 1^{ère} facture du 1^{er} trimestre de l'année scolaire suivante, et non d'un droit scolaire supplémentaire. Un bilan avait été fait au Conseil d'établissement du 2 octobre 2014, à l'occasion duquel l'établissement avait confirmé l'effet positif de cette disposition nouvelle sur la fiabilisation des prévisions d'effectifs. Il avait également été rappelé combien cette mesure avait bien été comprise des familles (1 réclamation sur près de 700 familles concernées), ainsi que la possibilité de remboursement en cas de mutation avérée ou encore pour motif d'orientation.

Du fait de sa première application en 2014, une tolérance de limitation à 600 € (soit 2 enfants) avait été faite en faveur des familles de 3 enfants et plus. Cette mesure, transitoire en raison de la première année d'application du dispositif, n'est pas reconduite en 2015. En effet, cette disposition concerne un nombre très limité de familles (41 familles de 3 enfants et plus sur 685 familles), 86% des familles du lycée n'étant composées que d'1 ou 2 enfants. Surtout, cette tolérance conduit à fausser les prévisions d'effectifs, ne permettant pas de savoir si un versement de 600 € concerne la fratrie dans son ensemble ou bien les seuls enfants de la fratrie maintenus à van Gogh, certaines familles faisant le choix d'inscrire un ou plusieurs enfant de la fratrie dans un autre établissement.

Les familles ont été prévenues le 16 mars de ces dispositions, seule une famille de 2 enfants, connue de l'établissement, s'est manifestée. Il est demandé aux associations de renvoyer vers l'établissement les familles qui se trouveraient en difficulté du fait de l'application de cette mesure, qui toutefois ne revient qu'à appliquer le règlement financier que de façon pleine et entière.

Mme le Proviseur et le DAF évoquent enfin conjointement la nouvelle circulaire AEFÉ relative au recouvrement des frais scolaires. La scolarité à l'étranger et payante, les frais scolaires constituant la principale recette de l'établissement. Une attention particulière est portée au dialogue avec les familles rencontrant des difficultés de règlement. Des échéanciers peuvent être proposés, mais doivent être respectés. L'Agent comptable doit veiller au bon recouvrement des créances. De par sa qualité de comptable public, le recouvrement relève de sa responsabilité personnelle et pécuniaire. Les dispositions de cette nouvelle circulaire seront appliquées, notamment la possibilité de ne pas réinscrire en début d'année un élève dont les frais scolaires ne seraient pas totalement réglés après évidemment, les procédures d'usage pour trouver une alternative aux difficultés rencontrées par la famille. Madame le Proviseur félicite le DAF, pour la qualité de sa présentation du compte financier.

Questions des parents d'Amsterdam sur la location de la piscine à Amsterdam, le fonctionnement est-il le même qu'à La Haye ? M. le DAF répond que oui.

Questions des parents de La Haye puis d'un élève délégué) au sujet de la fin annoncée de la location du réfectoire appartenant à la maison de retraite au 30 juin 2015. Mme le Proviseur répond que le contrat se termine « en principe » à cette date.

Intervention d'une représentante ATOS qui précise les effectifs à la date du Conseil d'Etablissement :
Effectifs scolaires au 1^{er} avril 2015 : 1164 élèves

- La Haye : primaire = 507 élèves ; secondaire = 422 élèves
- Amsterdam primaire = 235 élèves

Question de l'APE sur la caisse de solidarité. Il lui est répondu que l'établissement ne verse pas d'argent à la caisse de solidarité. Celle-ci est alimentée par les dons des Associations de parents ainsi que par la Fondation.

Questions des parents d'élèves sur les coûts des voyages scolaires (APE) : ils remercient les enseignants pour leur engagement mais aimeraient trouver des solutions pour réduire les coûts. Mme le Proviseur assure que tout est fait pour réduire les coûts au maximum.

Les parents concluent sur le fait que les familles ayant des difficultés peuvent faire appel à la caisse de solidarité.

Les enseignantes du 2nd degré demandent des précisions sur les travaux effectués dans les salles de sciences et de musique. Précisions qui leur sont apportées.

Une Conseillère Consulaire pose une question sur le placement des intérêts du fond de roulement. M. le DAF répond que l'essentiel est sur un compte Trésor public ouvert auprès de la Trésorerie générale pour l'étranger à Nantes. Ce compte n'est pas rémunéré, en contrepartie de la gratuité des services offerts par le Trésor. Le compte courant local constitue une dérogation, offerte aux EGD, à l'obligation de dépôt de fonds au Trésor pour les établissements publics.

L'APE demande quand est décidé le montant des frais de scolarité. Mme le Proviseur lui répond que cela est décidé à l'occasion d'un dialogue avec l'AEFE en juin. Une présentation des tarifs 2016/2017 sera faite lors du dernier Conseil d'Etablissement, fin juin/début juillet.

Une Conseillère Consulaire demande si ces frais de scolarité vont augmenter. Mme le Proviseur répond que les frais scolaires suivent l'inflation locale. M. le DAF ajoute que la décision n'a pas encore été prise et que l'inflation est actuellement faible aux Pays-Bas.

Questions des parents sur l'avance pour réinscription de 300 euros. M. le DAF et Mme le Proviseur présentent la composition des familles du lycée pour montrer que finalement peu de familles ont trois enfants ou plus et payent elles-mêmes les frais scolaires. Ils insistent sur le fait que cette avance est un « engagement » qui permet beaucoup plus de fiabilité dans la prévision des structures, pour le bien-être de tous, élèves, enseignants et familles.

4. Evaluation par compétences au niveau 6^{ème}

Le conseil d'établissement valide à l'unanimité la mise en place de l'évaluation par compétence en classe de 6^{ème} pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette proposition désormais validée est le résultat de 2 phénomènes :

- La création du nouveau cycle 3 : CM1-CM2-6^e qui sous-entend, selon nous, une harmonisation des modes d'évaluation.
- La constatation ces 2 dernières années d'un grand stress de nos élèves de 6^e vis-à-vis des notes chiffrées

L'évaluation par compétence avait été préalablement validée par le conseil pédagogique et le conseil du 2nd degré.

Question des enseignants de l'école primaire qui demandent si cette évaluation se fera via LivrEval comme c'est le cas du CE2 au CM2. M. le Proviseur Adjoint leur répond que non, cela se fera via Pronote.

Les délégués élèves présents demandent si ce n'est pas juste « repousser le stress de la note en 5ème ». M. le Proviseur Adjoint leur répond que oui, effectivement, on repousse le stress mais les élèves seront plus matures à ce moment-là pour le supporter (trop de changements en 6ème en une fois, pour beaucoup, c'est très anxiogène).

5. Proposition du calendrier scolaire 2015-2016.

Le calendrier scolaire est présenté : conformément aux dispositions de l'AEFE ;

- Les enseignants ne commencent pas avant le 1 septembre 2015 ;
- L'année scolaire est répartie sur 36 semaines ;
- Nous avons tenu compte du calendrier des vacances néerlandaises.

L'année scolaire débute le mercredi 3 septembre 2015 pour se finir le jeudi 30 juin 2016.

Le site d'Amsterdam a un jour de congé différent du site de La Haye qui est fixé le 4 décembre 2015. La Haye n'accueille pas les élèves en raison du « Prinsjesdag » le mardi 15 septembre 2015.

Les calendriers ont été adoptés en l'état par les conseils d'écoles.

Le Conseil du 2nd degré s'est réuni et a proposé la suppression du jour vacant : le vendredi 18 décembre 2015. En effet, un vendredi est déjà férié (le 25 mars 2016), un vendredi est, chaque année, perturbé pour cause de 1^{er} jour du MFNU (le 1^{er} avril 2016) et les enseignants du 2nd degré ne souhaitent pas qu'à nouveau un vendredi soit supprimé. Les cours ayant lieu le vendredi seraient alors fortement perturbés sur l'année.

Pour rappel : nous avons décidé, lors de la présentation du calendrier scolaire 2014-2015 de répondre à la demande des familles qui, pour cette période de vacances familiales, souhaitaient que les congés soient augmentés d'une journée afin de prendre en considération les temps de transports parfois très importants de certaines familles.

Débat suite à la proposition des enseignants du secondaire de ne pas libérer le vendredi 18 décembre 2015. Les parents d'élèves expliquent que les parents apprécient ce vendredi libéré pour un départ anticipé en vacances dans des destinations parfois lointaines. Les enseignants leur répondent que « trop de vendredis sont vauqués pour les collégiens/lycéens et cela est problématique (notamment pour la préparation au baccalauréat) ».

La proposition de ne pas travailler le vendredi 18 décembre 2015 est soumise au vote :

Contre : 3

Abstention : 3

Pour : 12

Le vendredi 18 décembre sera donc travaillé.

6. Projet d'établissement :

- 6.1 Ambassadeurs en herbe

A nouveau une Finale Ambassadeurs en herbe qui a connu un franc succès, succès que nous devons à la qualité des délégations du CE2 à la seconde des différentes écoles qui se sont succédées dans les joutes oratoires. Nous avons accueilli les lycées français d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse, de République Tchèque, d'Ukraine

Sous le regard bienveillant des membres du jury accompagnés d'invités prestigieux. En effet, chaque Ambassade des pays participant à envoyer une délégation. Nous avons 4 Ambassadeurs, 2 députés-ministres, 1 Conseiller culturel pour encourager les élèves issus d'établissement de leurs pays.

- Initié par le service pédagogique de l'AEFE et placé sous le **parrainage** de l'**PUNESCO**, le Projet « **Ambassadeurs en herbe** » met en œuvre, de l'école primaire au Lycée, des compétences de **plurilinguisme** et de **médiation linguistique** et **culturelle** autour de **problématiques internationales d'actualité, transversales et pluridisciplinaires**.

Développé autour de véritables « **tournois oratoires** », le projet est fortement axé sur des **pratiques diversifiées d'oral** telles que définies par la **pédagogie actionnelle** du Cadre Européen Commun de référence pour les Langues

Résultats de la Finale Ambassadeurs en herbe à La Haye Le mercredi 25 mars 2015

	Catégorie		Nom de l'élève	Etablissement
CM2	Joueur	Lauréate	Clara DEHELLY	LF de Dusseldorf - Allemagne
CM2	Joueur	Suppléante	Louise RIVIER	LF de Stockholm - Suède
Collège	Joueur	Lauréate	Lune BONNETON	LF de Dusseldorf - Allemagne
Collège	Joueur	Suppléante	Eloïse NOBEL	LF de La Haye – Pays Bas
Lycée	Joueur	Lauréate	Appoline DERSY	LF de Zurich - Suisse
Lycée	Joueur	1 ^{ère} suppléant	Antonin JEAN	LF de Dusseldorf - Allemagne
Lycée		2 ^{ème} suppléante	Bianca BUCUROIU	LF de Bruxelles - Belgique
Collège	Modérateur	Lauréate	Adélaïde HONDRE	LF de Prague – République Tchèque
Collège		Suppléante	Marion AITCHEDJI	LF de Kiev - Ukraine
Lycée	Médiateur	Lauréate	Sara DUROY	LF de La Haye – Pays Bas
Collège		Suppléant	Alexandre ROCH RIBEIRO	LF de Vienne - Autriche

Ces élèves se rendront à l'UNESCO, à Paris, les 11-12 et 13 mai 2015 pour jouter contre les lauréats de l'Europe du sud et des autres continents.

- **6.2 MFNU**

Le MFNU 2015, 11^{ème} session, vient de refermer ses portes. Un grand succès que nous devons principalement à son Président, aux nombreux professeurs qui l'accompagnent et à la qualité de l'investissement des élèves.

- Cette année, 425 élèves issus de 30 lycées ont répondu présents, venant d'Allemagne, d'Argentine, de Belgique, d'Égypte, de France, de Grèce, du Maroc, du Nigéria, des Pays-Bas, du Royaume Uni et de la Turquie.

Je vous engage à aller sur le site du Lycée où vous pourrez lire tous les comptes rendus de ces joutes oratoires, débats d'idées formant nos élèves à la rhétorique, à la réflexion géo-politique, faisant d'eux de futurs citoyens éclairés. Ces dispositifs, petit à petit, sont devenus l'image de marque de notre établissement.

- **6.3 CVL Europe**

Chaque établissement européen de l'AEFE enverra un élève accompagné d'un adulte au CVL d'Europe les 27 et 28 mai 2015 à Milan, dans le cadre de l'Exposition Universelle de Milan 2015.

Nos élèves du CVL ont travaillé sur la thématique « comment nourrir la planète en 2050 », d'abord avec le concours littéraire puis avec la construction d'un clip vidéo sur cette thématique. 34 films ont ainsi été envoyés à l'AEFE. Une première sélection des 10 meilleurs clips sera organisée le 9 avril à Paris. Je participerai au jury. La sélection des 3 clips finalistes sera ensuite effectuée à Milan par un jury composé de la Directrice de l'AEFE, le Commissaire général de la France à l'exposition, un IA-IPR du service pédagogique et une personne du service communication et événements, tous deux de l'AEFE, un expert du Comité scientifique de l'Expo universelle et un chercheur économiste de l'alimentation au CIRAD. Ces 3 films seront projetés dans le Pavillon français de l'Expo Universelle. Les élèves participeront à des tables rondes avec des experts et visiteront l'Expo. Ce programme sera retransmis en streaming sur TV5.

En parallèle, nos élèves auront une séance de regroupement des délégués CVL de la ZENOS (zone Europe du Nord et Scandinave). Les thèmes choisis parmi nos élèves lycéens représentés par les délégués nommés au CVL

- Mobilité : projets solidaires et programmes d'échange
- Communication CVL Europe : Plateformes de renseignements sur l'enseignement supérieur dans les différents pays
- Projets culturels et communs :
 - Semaines/événements communs puis partage d'expérience (sentiment d'appartenance à une communauté)
 - Rassemblements CVL Europe de tous les lycéens

- **6.4. Bilan fiches actions du Projet d'établissement**

6.4.1 Ecole de La Haye :

- Axe 1 du projet d'établissement : Culture scientifique/Maitrise des langues
- Calculatrice » (liaison école collège) par binômes de deux élèves : un CM2 et un 6ème
- Semaine de la francophonie
- Projet de correspondance scolaire en anglais sur la géographie
- CP : Projet Fabrication du Pain Paysan Hollandais: participation de l'Infirmière et une Documentaliste
- Plurilingues néerlandais : Accueil d'une illustratrice néerlandaise
- Echanges entre CP et MS: raconter un conte à partir des illustrations d'un album et lire un conte raconter ou lire devant les élèves d'une autre classe : une situation réelle de communication Echanges entre CE1 et les MS : lecture d'une histoire aux élèves de maternelle

- Echanges entre les CM1 et les GS qui se proposent des lectures oralisées aux élèves
- Visites au Museon: leçon Montre-moi tes dents / les dentitions animale et humaine / les régimes alimentaires carnivore, herbivore ou omnivore (Axe 1: culture scientifique)
- Visite au Musée de la Communication: leçon Le voyage d'une lettre / visite couplée avec ce projet de classe : écrire et envoyer par la poste une Carte de vœux à ses parents (Axe 4: communication)
- Intervention d'un parent, directrice qualité chez Danone, pour une présentation du fonctionnement d'une usine de fabrication de pots pour bébés (organisation, sécurité, exigences sanitaires...)
- PSMS : sortie à la bibliothèque de quartier
- Plurilingue anglais : organisation d'une journée « So British »
- Plurilingue néerlandais : venue d'une illustratrice

- **Axe 2: Valeurs et comportements**
- ACTU CM1 (tout au long de l'année) : Petit journal filmé sur un sujet d'actualité
- CM1 : campagne de propreté : clips vidéo et affiches
- Prix de la générosité décerné par les délégués de classe
- Visite du député
- Journée-Pull chaud
- CE1 : projet en anglais autour de l'environnement proche : réalisation d'une maquette 3D
- Participation des classes de CE1 ; CE2 et MS à La Grande Lessive
- CE1: sortie au Museon sur le thème « Tous pour un et un pour tous »
- Intervention d'un parent, juriste à la Cour Pénale Internationale, sur les Droits des enfants
- CE1: mise en place d'un cahier de « bienveillance » pour valoriser les comportements positifs
- Sortie des PSMS pour une rencontre avec les résidents de la maison de retraite : des chants en néerlandais et en français ont été chantés par les élèves
- CM2 : participation des élèves à la semaine de la presse sur le thème du « dessin de presse »

- **Axe 3: Développement durable**
- CM1 : PLANTATIONS (tout au long de l'année) en collaboration avec une collègue du second degré : Mme Duch (SVT) ;
- CM1 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- Rencontre CM1/6e verte (classe d'une enseignante du 2nd degré) en 3 temps :
- Lecture oralisée de textes écrits par les élèves de 6e
- Questionnaire élaboré par les cm1 ; pour le compléter, duo d'élèves : CM1-6e
- Elaboration d'une charte de protection de l'environnement
- Action autour de la gestion des déchets en MS et la mise en place d'un composteur

- **Axe 4 Communication**
- Concours l'école des loisirs: Affiche collective pour fêter les 50 ans+ questionnaires sur les livres de L'école des Max.
- Concours Hachette: Plume en Herbe. Ecriture collective d'une histoire à partir des illustrations de Mélanie Roubineau.
- Réalisation de l'Affiche Portes Ouvertes pour le lycée
- Célébration de Saint Patrick's day des classes bilingues par une chasse au trésor
- Irish Flag réalisé par les élèves dans la cour de l'école élémentaire
- Réalisation d'une exposition et d'un vernissage par les élèves de PS et de MS sur le thème du recyclage : les élèves ont valorisé des « déchets »

6.4.2. Ecole d'Amsterdam :

- Axe 1 du projet d'établissement : Culture scientifique/Maitrise des langues
 - [Projet théâtre Krakeling](#)
 - [Livres de bibliothèque en Anglais](#)
 - [Sortie au Concertgebouw](#)
- Axe 2: Valeurs et comportements
 - [Attention particulière mise en place lors des sorties scolaires notamment au travers des badges, des gilets, du tram \(sorties au parc, aux musées, à la petite ferme, à la patinoire, au théâtre, et au concertgebouw\) ;](#)
 - [Classe de découverte dans les Vosges pour les CE2, CM1 et CM2.](#)
- Axe 3: Développement durable
 - [Recyclage papier dans les classes ;](#)
 - [Sensibilisation aux économies d'énergie au travers de la Journée Pull chaud](#)
- Axe 4 Communication
 - [Blog des classes de maternelles ;](#)
 - [Photos des activités par le site de l'établissement.](#)

6.4.3. Collège-Lycée de La Haye

- Axe 1 du projet d'établissement : Culture scientifique/Maitrise des langues
 - o [Travail autour de la navigation par satellite des 1S et TS](#)
 - o [Concours 10 moi 10 mots des 5^e et 6^e](#)
 - o [Travail autour de l'éclipse du 20 mars par les 4^e et 1S](#)
- Axe 2: Valeurs et comportements
 - o [Visite du musée Anne Franck par les 3^e](#)
 - o [Semaine des percussions corporelles au collège](#)
 - o [Visite de l'exposition Mark Rothko par les 1ères](#)
 - o [Visite de Maurithuis par les 6^e](#)
 - o [Échange avec le VCL de LA Haye par les 2ndes option néerlandais](#)
 - o [Sortie au festival « Movies that matter » par les 2ndes et 1ères](#)
- Axe 3: Développement durable
 - o [Rencontre CM1-6^e sur l'environnement](#)
 - o [Journée du pull chaud](#)
- Axe 4 Communication
 - o [Prix Mangawa 2015](#)
 - o [Rencontre avec Etienne Davodeau](#)
 - o [Participation au Marathon de Rotterdam](#)
- Axe 5 Orientation
 - o [Sortie au salon de l'étudiant de Lille \(2ndes et 1ères\)](#)
 - o [Forum des métiers du lycée van Gogh](#)

7. Vie de l'établissement :

7.1 Comptes rendus des Conseils d'écoles de La Haye et Amsterdam

Présentation par le Directeur de l'école primaire de La Haye du **compte rendu simplifié des Conseils d'Ecoles du 25 mars à Amsterdam et du 26 mars 2015 à La Haye**

Points abordés :

Personnalisation des parcours : calendrier des passages

Les procédures pour les passages de classe sont compliquées, notamment parce qu'il y a obligation d'organiser deux temps de communication aux parents :

1. proposition du conseil de maîtres
2. décision du conseil de maîtres.

Ces procédures sont régies par des textes ministériels.

La procédure commence le 24 avril 2015 pour se terminer le 15 juin en cas d'appel.

Bien être à l'école : point sur le fonctionnement de la cellule d'écoute

La cellule d'écoute fonctionne depuis quelques semaines. Elle a permis de traiter des situations de harcèlement à l'école primaire.

Le protocole suivi est celui proposé par le Ministère de l'Education Nationale

http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/11/protocole_traitement_harcelement.pdf

Le rôle de la cellule d'écoute est de faire cesser les situations de harcèlement par un travail auprès des élèves pour restaurer un dialogue équilibré entre les élèves.

Bilan des journées « Portes Ouvertes »

Sur les deux sites ce sont près de 200 personnes qui ont été accueillies.

La personne en charge du dossier des inscriptions, tentera de voir combien de parents présents ont confirmé par une inscription.

Fournitures scolaires

Mme le Proviseur, dans un souci d'accompagner les familles, renouvelle la prise en charge d'une grande partie des fournitures scolaires consommables par le lycée.

Cette prise en charge permet aux enseignants d'avoir, dès le début de l'année scolaire, des fournitures identiques pour tous les élèves.

Un grand merci à l'APE et l'AIPL qui centralisent la gestion des fournitures et réalisent les commandes collectives des écoles primaires.

Proposition de calendrier scolaire pour l'année scolaire 2015/2016

Voir point 5, plus haut.

Dans les questions diverses ont été abordées :

- La question des usages du numérique à l'école élémentaire et en particulier l'usage du TNI.
- La question de la surveillance des cours de récréation : un état a été fait précisant les modalités d'organisation des surveillances.

Projet d'établissement

(voir point 6, plus haut)

7.2 Compte rendu du Conseil du 2nd degré

I. Bilan des rencontres parents-professeurs 2014-2015

Bilan satisfaisant pour cette année.

Pour l'année prochaine, sera utilisé un logiciel qui permettra aux parents d'effectuer directement leurs demandes via Internet. Cela facilitera la prise de rendez-vous et la gestion du suivi sera faite par les enseignants.

II. Certifications en langues

Voir lien : http://www.lyceevangogh.nl/langues_etrangeres

III. Évaluation par compétence

Validation du dispositif par les membres du Conseil du second degré

IV. Cellule d'écoute – Plan anti-harcèlement

Voir compte-rendu du conseil d'école

V. Calendrier 2015-2016

Voir point 5.

7.3 Validation du plan orientation de l'établissement

Plan en annexe adopté à l'unanimité

8. Questions diverses

Proviseur (voir fiches jointes en **annexes**)

9. Lecture du message de la direction de l'AEFE concernant le cyclone Pam qui s'est abattu sur le Vanuatu le 14 mars 2015

« Les équipes de l'AEFE, sur zone et depuis la France, travaillent depuis le 14 mars au redémarrage de l'établissement. Dans cette perspective, et avec l'accord du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international, l'AEFE présentera ce mardi 24 mars à son conseil d'administration une délibération portant sur l'acceptation de dons pour le lycée JM-G Le Clézio de Port-Vila. Cette délibération permettra d'engager une collecte de dons dans le cadre juridiquement sécurisé de l'agence comptable de l'AEFE. Les modalités de cette collecte feront l'objet d'un message complémentaire qui vous sera transmis à l'issue du conseil d'administration. Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de la proche mise en place de ce dispositif de solidarité pour le lycée de Port-Vila. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance :

Président de l'AIPL

Enseignante du 1^{er} degré

Le Proviseur